

Appel à candidatures - International Congress ERS 2025 -

À l'occasion du congrès international **2025** de l'**European Respiratory Society** qui se tiendra du **27 septembre au 1^{er} octobre**, à **Amsterdam (Pays-Bas)**, la filière de santé des maladies respiratoires rares RespiFIL renouvelle son **appel à candidatures destiné à soutenir financièrement un maximum de 15 jeunes professionnels de santé, chercheurs et paramédicaux dans leur formation aux maladies respiratoires rares.**

Après la participation au congrès, il sera demandé aux lauréats de fournir leur **retour d'expérience** ainsi que des **résumés des communications** (écrites et orales) portant sur les maladies respiratoires rares. Ces contributions seront colligées par la filière sous forme d'un [bulletin de recherche](#), en français qui paraîtra sous l'égide de la filière et de ses centres de référence et de compétence.

Les candidatures sont ouvertes du **16/04** au **16/05** à minuit, en envoyant **les pièces obligatoires mentionnées ci-dessous** par email à Nathalie ABOUFARAH, chargée de mission recherche et formation : nathalie.aboufarah@aphp.fr

→ Les résultats seront annoncés le **27/05/2025**, après étude des dossiers par le comité directeur de RespiFIL.

OBJECTIFS

- former les professionnels de santé, chercheurs et paramédicaux aux maladies respiratoires rares ;
- informer les professionnels, les patients, les associations de patients et les aidants des avancées de la recherche à travers une revue scientifique disponible en version électronique.

MISSIONS

Les lauréats s'engagent à :

- **en amont du congrès**, pour le **15/08/2025**, choisir dans le [programme](#) du congrès de l'ERS **2 posters + 1 communication orale** du périmètre des [maladies respiratoires rares](#) ;
- **sur place**, du **27/09** au **01/10**, à prendre des photos des intervenants en direct lors des prises de paroles / présentation de posters et rédiger des messages clés sous forme de « post » à envoyer immédiatement sur le groupe WhatsApp dédié. L'équipe RespiFIL se chargera de les mettre en forme et de les diffuser sur les réseaux sociaux de la filière ;
- **en aval du congrès**, pour le **19/10/2025**, adresser leur retour d'expérience ainsi que les résumés grand public et photos d'illustration des 3 sujets choisis à l'équipe RespiFIL.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- **priorité donnée aux moins de 40 ans** ;
- **priorité** aux candidats **n'ayant pas déjà bénéficié d'une subvention** de la filière ;
- être **rattaché.e** au moment du congrès de l'ERS 2024 à un **centre de référence, de compétence maladies rares ou laboratoires de diagnostic et de recherche** partenaires de la filière.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- **curriculum vitae** comprenant votre **date de naissance**, votre **adresse mail**, votre **fonction actuelle**, vos **publications orales et/ou écrites** ;
- **lettre de motivation** ;
- **photo** en format portrait pour les besoins de communication de la filière ;
- copie RV lisible de votre **carte nationale d'identité** ou **passport** ;
- **accord et coordonnées du responsable** du centre de référence ou de compétence, laboratoire de rattachement ;
- **facultatif** : les **résumé(s) soumis à l'ERS 2024 et le(s) numéro(s) correspondant(s)**.

REMARQUES

- **si plusieurs lauréats choisissent le même sujet**, ils ont la possibilité soit de modifier leur choix avant le congrès, soit de le conserver et de rédiger les résumés conjointement ;
- les **sujets choisis en amont doivent être conservés au cours du congrès** sauf cas de force majeure (orateur absent, session annulée). Dans ce cas, un nouveau choix pourra être fait.





PÉNALITÉS

- si les résumés ne sont pas adressés par le lauréat à RespiFIL dans le délai imparti, le centre de rattachement s'engage à restituer à la filière le budget engagé par elle pour cette formation (inscription, trajet A/R, hôtellerie) sous forme de convention de reversement.
- également, la filière se réserve le droit de demander un remboursement des frais engagés dans les cas suivants : **plagiat et/ou vol de contenu, sous-traitement du travail de rédaction, refus de livraison des résumés ou tout autre forme de non-respect des critères d'engagement.**

SÉLECTION DES DOSSIERS

| | |
|-------------------|--|
| Lancement | • Date de lancement : 16/04/2025 |
| Dépôt de dossiers | • Date de clôture du dépôt des candidatures : 16/05/2025 |
| Résultats | • Annonce des lauréats • Date de publication : 27/05/2025 |

PRISE EN CHARGE DES LAURÉATS PAR LA FILIÈRE

La filière prendra directement en charge :

- l'inscription au congrès (forfait intégral groupe) ;
- les billets d'avion A/R sur la base du tarif 2^{ème} classe, classe économique ;
- l'hôtel : une chambre/personne avec petit déjeuner compris.

Attention : aucun frais ne doit être engagé directement de la part des candidats. Les remboursements *a posteriori* ne sont pas possibles. Les frais de repas comme les dépenses personnelles ne sont pas pris en charge.

